

MAIRIE DE MARLHES LOIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2019

PRESENTS : DROIN Anne ; MEJEAN Henri ; BONY Catherine ; EPALLE Daniel ;
DOURRET Josselin ; DURIEU Antonin ; FORISSIER Jean-Isidore ; BRUNON Muriel ;
CHORAIN Claudie ; DEFOURS Roger ; EPALLE François ; MOUNIER Catherine ;

ABSENTS EXCUSES :

SEUX Vincent qui a donné pouvoir à DURIEU Antonin
DALMAS Martine qui a donné pouvoir à DOURRET Josselin
THIERS Kenza qui a donné pouvoir à DROIN Anne

SECRETAIRE : DEFOURS Roger

Approbation du compte rendu de la réunion du 28.03.2019

Roger DEFOURS apporte la précision suivante : les réunions pour l'étude de la tarification incitative (ordures ménagères) s'adressent aux élus qui ont participé à la mise en place du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets). Cette modification faite, le compte rendu de la réunion du 28 mars est approuvé à l'unanimité.

Jurés d'assises 2019

Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de désigner sur la commune 3 personnes pour la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2020. Cette désignation est réalisée par tirage au sort parmi les inscrits sur les listes électorales sous réserve que ces personnes aient atteint l'âge de 23 ans en 2019.
Numéros tirés au sort : 203, 198 et 357.

Tarifs de l'eau pour la période mai 2019 - mai 2020

Madame le Maire rappelle qu'une convention a été signée en 2006 avec le Syndicat des Eaux de la Semène pour sécuriser les ressources en eau de la commune de Marlhes (achat d'un minimum de 25 m³ par jour). Ce syndicat a réalisé des travaux sur son réseau. Les dépenses supplémentaires ont contraint le syndicat à augmenter son tarif de vente de l'eau. Pour couvrir ces frais supplémentaires, le tarif de l'eau augmente de 3 %. Ce nouveau tarif de l'eau est approuvé à l'unanimité.

Tarifs de l'assainissement pour la période mai 2019 - mai 2020

Madame le Maire rappelle que chaque année des travaux permettent d'améliorer le réseau d'assainissement. Elle propose d'augmenter le tarif de 2 %. Le conseil approuve cette augmentation : 12 voix pour, 3 voix pour une augmentation limitée à 1 %.

Demande de subventions pour la construction d'un court de tennis

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement de lots à bâtir à l'emplacement des deux courts de tennis qui tombent en désuétude. Un nouveau court de tennis pourrait être

construit à proximité du stade. La dépense étant évaluée à 64 000 € HT, Madame le Maire souhaite déposer des demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et auprès de la Fédération Française de Tennis. Le conseil autorise Madame le Maire à déposer ces demandes.

Aménagement pour l'entrée Route de Riotord : demandes de subventions.

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement de l'entrée du bourg, route de Riotord. Une première tranche de 45 224 € HT a permis l'extension des réseaux nécessaires pour le lotissement Loire Habitat. Pour les travaux de voirie et de réseau pluvial, le montant prévisionnel est, à ce jour, de 92 308 € HT.

Madame le Maire est autorisée à déposer les demandes de subventions correspondantes.

Aménagement pour l'entrée Route de Riotord : assistance, suivi de chantier.

Pour cet aménagement, le conseil a décidé de confier au Cabinet CHALAYE le projet, l'assistance à la passation de marché et le suivi de chantier pour un montant d'honoraires de 4 600 € HT.

Courrier

Le conseil est informé d'un courrier adressé par le Collectif 42 du Pacte Finance Climat. Ce collectif milite pour la mise en place d'une Banque du Climat "*pour financer les investissements publics et privés directement liés à la lutte contre le dérèglement climatique*".

Les personnes qui souhaitent obtenir plus d'informations peuvent consulter le site :

pacte-climat.eu